

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
15 OCTOBRE 2010 / 15H00 – 20H30
PARIS

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absent excusé



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration, informations générales

1.1 Point licences

Un tableau comparatif de date à date (13 octobre 2009 et 2010) est présenté au Bureau par Patrick SOIN, Secrétaire Général. Il fait apparaître une augmentation des licences (de date à date) de 7,9%, soit un passage de 29 198 licences à 31 499 licences. Le nombre de clubs passe de 614 à 646, soit une progression de 32 clubs.

Concernant la procédure de prise de licences, Dominique FRIZZA fait part de ses inquiétudes quant au retour des formulaires papiers aboutis (licences déjà saisies) vers la Ligue avec un certain décalage, qui repousse d'autant le délais imparti au personnel de la Ligue pour valider définitivement les licences. Il pose la question de l'application des pénalités, des retards dans la validation définitive de la licence n'étant pas uniquement du fait du licencié ou de son club. Patrick SOIN rappelle que l'application des pénalités de retard étant laissée à la discrétion de chaque ligue, il lui appartiendra d'appliquer les pénalités en fonction de la spécificité des situations.

Cédric GOSSE remarque que cela renvoie à une autre interrogation, en matière de flux financiers, du fait notamment que le 1^{er} acompte de la facture licences présentée par la Fédération aux Ligues serait avancé. Il propose que ce sujet soit débattu en CD et lors du prochain Séminaire des Présidents de Ligues.

1.2 Séminaire des Présidents de Ligues à Toulouse et ordre du jour

Patrick SOIN présente l'organisation du séminaire des Présidents de Ligues, envoyé par mail, qui se déroulera à Toulouse, comme prévu, du 19 au 21 novembre prochain. Le projet d'ordre du jour, bâti suite aux différents échanges lors de réunions précédentes, est modifié en séance et validé par le BD, concernant les points suivants :

Samedi 20 novembre 2010

- 09H00 – 10H45 : Temps d'échange / Projets de Ligues Régionales. Cédric GOSSE sollicitera à nouveau les Président(e)s de Ligues qui auraient un projet particulier à présenter, ainsi que Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue Lorraine, pour un éventuel point d'étape suite à son intervention lors du séminaire de l'année dernière.

- 13H45 – 14H45 : Bilan du colloque CTL et évolution des championnats de France / Intervenants Frank BIGNET, Dominique FRIZZA et Dominique SAGARY. Le séminaire de Toulouse fera suite au séminaire des CTL (8, 9 et 10 novembre prochains), au cours duquel seront notamment abordées les perspectives d'évolution de la « pratique jeune » pour l'Olympiade 2008/2013. Frank BIGNET précise que cela impactera évidemment l'évolution du championnat de France des Ligues. Philippe LESCURE souhaite que l'évolution de tous les championnats de France soit abordée lors de ce séminaire Toulousain. Philippe LESCURE propose la présence et l'intervention de Dominique SAGARY, ce dernier présent en Bureau y répond de façon positive.

- 14H45 – 15H45 : Proposition d'évolution des droits de licence manifestation 2012 / Intervenants Philippe LESCURE et Jean-Michel BUNIET. Le Président abordera ce point en cours de Bureau, et demande d'ores et déjà à Jean-Michel BUNIET d'intervenir avec lui lors du séminaire.

Cédric GOSSE demande qu'il soit rappelé aux participants du séminaire qu'ils doivent être autonomes dans leur acheminement jusqu'à l'Hôtel. L'invitation et le planning ayant déjà été envoyés, Philippe LESCURE demande au Directeur Adjoint de transmettre ces modifications aux Président(e)s de Ligues dès lundi 18 octobre.

1.3 Ancienneté personnel fédéral

Patrick SOIN rappelle le travail effectué, lors du dernier Bureau, sur les évolutions salariales, les changements de statut et l'ancienneté. Le Bureau avait validé le principe d'une prise en compte de l'ancienneté effective des salariés, et demandé au DRH à connaître l'impact financier de cette mesure afin de définir les modalités de sa mise en place. Emmanuel CHABANNES suggère que ce point soit traité en même temps que l'étude globale du budget prévisionnel, au regard de son impact sur celui-ci. Les membres du BDF partagent cet avis et l'étude de ce point est reportée au prochain BDF.

1.4 Point recrutement communication/Internet - marketing

Patrick SOIN rappelle que ce point a déjà été abordé lors des derniers Bureaux, et qu'il s'intègre dans le cadre général de l'évolution du Secteur Communication / Marketing, dont Paul Farell COUCHE est en charge. Le recrutement en marketing a été décidé lors du Bureau qui s'est déroulé le 30 avril 2010 à Nancy, et confirmé au Bureau du 4 septembre dernier.

La procédure de recrutement est quasiment finalisée. Un dernier entretien avec trois candidats sélectionnés par Guillaume FRITSCH et Paul Farell COUCHE aura lieu en présence du Secrétaire Général et du Vice Président en charge de la Communication et du Marketing. Le choix du candidat retenu sera réalisé à l'issue de cet entretien et l'embauche devrait être effective pour le 2 novembre prochain.

1.5 AG de Ligues Régionales

Patrick SOIN rappelle la demande faite aux Ligues, par mail, de communiquer les dates et lieux de leurs Assemblées Générales, et de faire part de leur souhait d'une présence éventuelle d'un représentant fédéral. Au regard du tableau récapitulatif présenté en Bureau, les élus se positionnent sur les différentes AG.

L'Assemblée Générale de la Ligue Corse se déroulant ce samedi 16 octobre, en même temps que le CD, aucun représentant fédéral ne pourra se déplacer, et le Président Philippe LESCURE demande qu'un mail d'excuses soit envoyé ce jour au Président de la Ligue, afin de lui signifier cette impossibilité.

Philippe LESCURE fait part au Bureau des changements de Présidences, précisant qu'il rencontrera personnellement chaque nouvel élu. Ainsi :

- la présidence de la ligue Languedoc Roussillon est assurée par Olivier PETRONIO qui succède à Lilian OLIVE.
- la présidence de la ligue Provence Alpes est assurée par Gérard ORREGIA qui succède à Jean-Claude SABATHE.

- la présidence de la ligue Midi-Pyrénées est assurée par Michel SERRADEL qui succède à Thierry MALPEL.

Philippe LESCURE fait également part au Bureau d'un entretien très constructif, qu'il a eu dernièrement avec la Présidente de la Ligue de Bretagne, et le Vice Président du Conseil Régional de Bretagne, tous deux ayant fait part de leur souhait de relancer le triathlon en région. Le Vice Président de la Région a exprimé toute sa satisfaction concernant la dynamique très positive dans laquelle sont inscrits les Clubs, Comités Départementaux et la Ligue. Il souhaite aussi que la DTN puisse accompagner la DRJSCS afin de soutenir au mieux la Ligue dans son développement et ses projets. Le Président Philippe LESCURE assistera à la prochaine AG de la Ligue de Bretagne.

1.6 Procédure électorale : poste au CD – Collège médical

Le Dr Jean-Loup BOUCHARD a officiellement informé le Président LESCURE, par courrier en date du 5 septembre 2010, de sa démission du Comité Directeur Fédéral. Le poste du collège médical étant désormais vacant, la Commission des affaires électorales, présidée par Guillaume FRITSCH, a préparé la procédure électorale à respecter pour candidater dans les conditions prévues par les statuts fédéraux. Les candidatures devront être transmises à la F.F.TRI. par courrier recommandé avec accusé de réception **avant le 19 janvier 2011**.

La procédure électorale sera présentée lors du Comité Directeur du 16 octobre 2010, puis diffusée sur notre site Internet et transmise via la newsletter fédérale.

Le Bureau Directeur valide, à l'unanimité, la procédure électorale présentée.

1.7 Proposition ordre du jour AG téléphonique exceptionnelle

Une AG exceptionnelle téléphonique doit être convoquée pour adopter le montant des droits d'accès à payer par les clubs qui souhaiteraient évoluer en D1 et en D2. Conformément à nos statuts, l'ordre du jour de cette AG, prévue le 29 octobre 2010 à 18h30, sera validé par le Comité Directeur du 16 octobre 2010.

2. Communication Marketing

2.1 JO LONDRES 2012 – packages CLUB France

Frank GASQUET explique que la procédure a été amorcée pour aborder les Jeux Olympiques de Londres 2012, et que chaque Fédération a l'opportunité de pouvoir faire participer financièrement ses partenaires majeurs lors d'une soirée pendant les Jeux de Londres. L'objectif est d'organiser une soirée spécifique à Londres, le 6 ou le 9 août 2012, dates programmées des épreuves en triathlon.

Frank GASQUET pense que la proximité géographique de Londres est certainement une opportunité pour envisager une organisation spécifique, autour du Club France, avec une plus grande ouverture, notamment vers les Présidents de clubs, les athlètes etc. Si une telle décision doit être prise, il y a alors urgence à communiquer sur le processus, les délais étant très courts, et toutes les places seront certainement bloquées dès juin 2011. Philippe LESCURE invite Frank GASQUET à se joindre à un déjeuner prévu le 16 novembre prochain avec le Président de la Fondation du Crédit Coopératif, pour aborder ce projet. Les opérations communication et marketing de la Fédération doivent être concentrées autour de l'équipe de France et des partenaires fédéraux.

Concernant une ouverture vers les autres structures fédérales ou les athlètes, le BD y est favorable, à condition de ne pas alourdir la charge de travail du personnel du Siège fédéral. Le rôle de la Fédération doit être simplement de faciliter l'accès aux Jeux à tous ceux qui le souhaitent, de diriger les personnes intéressées vers l'agence de voyage et la billetterie choisies par le CNOSF. Frank GASQUET propose de communiquer dans Triathlète Magazine et dans la Newsletter.

2.2 Agence de Presse

Frank GASQUET présente au Bureau les résultats de l'action de l'Agence de presse Blanco Negro avec laquelle la fédération travaille depuis 2008. Un système de veille a été mis en place et a permis d'extraire 340 articles parus dans la presse nationale, desquels ont été extraits les 16 articles les plus importants. La valorisation de la visibilité de ces 16 articles est estimée à 1,2 million d'euros.

Il a été demandé à l'agence, lors d'un dernier bilan organisé par Frank GASQUET début octobre, que les résultats soient communiqués de façon bimensuelle, et que la presse quotidienne régionale soit mieux investie. En effet, si c'est le cas autour des Grands Prix, les régions accueillant les Pôles par exemple mériteraient une attention plus particulière.

Frank GASQUET pense qu'il est indispensable pour la fédération d'avoir recours aux services d'une agence de presse, et les devis demandés à trois autres agences, rencontrées par lui-même et le Secteur Marketing / Communication sont en cours d'étude. Un compte-rendu détaillé et une proposition de contrat avec une agence de presse pour 2011 seront présentés lors du prochain Bureau fédéral. Il paraît indispensable pour Frank GASQUET que le prochain contrat soit signé pour deux ans avec la même agence, la continuité permettant de garantir une certaine qualité.

2.3 Production TV

Frank GASQUET présente et commente au Bureau 3 devis concernant la Production TV 2011 / 2012, émanant de trois producteurs (DIGIVISION -le producteur fédéral actuel- / CLOROPHYLLE et SPOREVER).

Il ne s'agit ce jour que d'un point d'étape présenté au BDF et une proposition définitive sera faite au prochain Bureau.

2.4 Diffusion TV

Le contrat de diffusion TV étant arrivé à échéance, des rendez-vous sont pris avec plusieurs diffuseurs TV pour envisager les conditions de diffusion de nos images. Philippe LESCURE préconise, pour la prochaine rencontre avec le Diffuseur Sport +, de discuter :

- la participation financière que le diffuseur est prêt à verser au titre des droits TV,
- du nombre d'épreuves diffusées, 7 ou 5 si nous faisons le choix de ne pas assurer la production d'images sur les championnats de France CD et LD
- la participation financière que le diffuseur est prêt à verser au titre des frais de production
- la durée du contrat de façon à ne pas être engagé sur une durée ferme de deux ans

A l'issue des différentes entrevues programmées dans les semaines à venir (Diffuseurs / Producteurs) des propositions concrètes seront présentées au prochain BDF des 3 et 4 décembre.

3. Finances

3.1 Créances au 30 septembre 2010

Bernard SAINT-JEAN présente le suivi des créances au 30 septembre 2010. Hors le cas d'une créance importante de notre partenaire LDE, aucune des créances présentées n'appelle de commentaire particulier. Le Président LESCURE relancera personnellement LDE dès lundi.

3.2 Suivi budgétaire au 30 septembre 2010

Denis JAEGER, Trésorier Général, présente une synthèse du suivi budgétaire de l'exercice comptable 2009-2010 au 30 septembre 2010.

Au regard du manque de lisibilité sur les opérations à venir d'ici à la clôture de l'exercice (recette pass journée, recette licences, charges assurance,...), il n'est pas possible de déterminer à ce jour le résultat de l'exercice.

Philippe LESCURE demande aux personnes référentes de ce dossier d'être attentives sur le respect du calendrier et notamment la présentation de la balance au 26 novembre 2010. Il souhaite que le Bureau soit informé de l'évolution des travaux de préparation de l'arrêté des comptes. Le Résultat Comptable avant impôt sera présenté pour validation au Bureau fédéral du 4 décembre 2010.

3.3 Budget Prévisionnel 2011

Denis JAEGER présente le Budget Prévisionnel 2011, tenant compte des changements de procédures décidés lors du BD de septembre 2010, et n'intégrant pas les budgets prévisionnels des Commissions.

Les responsables de Commissions seront sollicités par écrit, courant novembre, pour faire remonter au BD leur Budget Prévisionnel 2011, décliné en fonctionnement et en actions, dans le cadre d'une enveloppe au mieux identique à 2010. Le BD affinera ces propositions au Bureau des 3 et 4 décembre prochains. Il arrêtera un budget pour chaque Commission, tenant compte de leurs prévisions et des capacités financières fédérales.

Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité.

Emmanuel CHABANNES réprecise les raisons inhérentes à cette modification de la procédure budgétaire, dont l'objectif est de construire le budget prévisionnel au regard des orientations politiques fédérales discutées en amont, et de dégager une marge de manœuvre plus importante pour la Fédération.

Cédric GOSSE souhaite que l'on veille à maintenir un dialogue, des échanges avec les responsables de commissions dans l'élaboration du Budget, même si les procédures doivent évoluer. Cet avis est partagé par Philippe LESCURE qui rappelle que les Présidents de Commissions sont pleinement responsables du fonctionnement de leurs instances.

Philippe LESCURE rappelle à nouveau combien il est favorable à une évolution des procédures, à partir du moment où elles permettent de minimiser les risques et d'optimiser le fonctionnement général. Toutefois, il rappelle que les procédures fédérales, même si elles peuvent toujours être critiquables, ont aussi une histoire.

Il est rappelé que le Budget Prévisionnel ne peut qu'être approximatif, au regard d'éléments sur lesquels nous avons peu de maîtrise, et notamment la Convention d'Objectif. C'est le budget rectificatif élaboré après la CO qui permet réellement de fonctionner. Il est ainsi très important de pouvoir anticiper au maximum la CO, l'idéal étant de connaître son montant dès le mois de mars, à mi-exercice.

A moyen terme, Philippe LESCURE suggère que la Commission Financière réfléchisse afin de proposer un schéma d'élaboration du budget (une méthodologie) sur une évolution s'inspirant du fonctionnement budgétaire des collectivités locales, très proches en cela de la Fédération.

3.4 Projet d'augmentation des coûts des licences / Droits d'agrément.

Denis JAEGER présente au Bureau un document de base ouvrant la réflexion sur des augmentations de coûts, soit sur certaines licences, soit sur les affiliations clubs. Ce point sera retravaillé pour être présenté au BD des 3 et 4 décembre prochains.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion, Philippe LESCURE propose d'organiser, au cours du premier trimestre 2011, un mini séminaire des Membres du Bureau afin d'aborder plus largement, les évolutions fédérales touchant à l'élaboration du budget, aux tarifs, aux différents Championnats et au Grand Prix. Le Bureau est favorable à cette proposition.

Concernant les droits d'agrément, Philippe LESCURE demande au Bureau que soit réaffirmée la proposition de réformer, en 2012, le droit de licence manifestation, qui ne serait plus fonction du montant des grilles de prix, mais serait établi en corrélation avec le montant du droit d'inscription. Le Bureau valide à l'unanimité cette proposition. Philippe LESCURE propose de continuer à travailler sur des propositions d'évolution des droits de licence manifestation, pour aborder ce point lors du Séminaire de Toulouse, puis au BD de décembre, afin qu'une proposition plus avancée soit présentée au CD de janvier, ouvert aux Présidents de Ligues.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement

4.1 Triathlon de La Baule

Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive, souhaite que soit rappelé à l'organisateur de la Baule, les termes la convention signée avec la F.F.TRI. ainsi que ses obligations vis-à-vis du respect du cahier technique de la finale du Grand Prix Lyonnaise des Eaux. Un courrier lui sera transmis dans les jours à venir.

4.2 Championnat de France LD 2012

La Ligue Corse a postulé à l'organisation des Championnats de France LD en 2012 et, sous réserve d'une validation de cette candidature par les membres du CD, souhaiterait qu'un courrier fédéral officiel confirmant l'attribution de cette organisation à la ligue Corse lui soit transmis. La question sera évoquée lors du CD du 16 octobre 2010.

4.3 Evolution des Championnats de France individuels CD

Dominique SAGARY présente au Bureau un projet d'évolution des Championnats en triathlon et duathlon, émanant d'une réunion CNS / CNGE. Il s'appuie sur le constat d'une diminution de fréquentation. Ce label, demandant l'organisation de 3 courses, a de plus en plus de difficultés à trouver un lieu d'accueil. Enfin, ces championnats ne recevraient plus l'enthousiasme des athlètes dont nombreux demanderaient un retour sur une unique épreuve de masse. Ainsi, il est proposé, dès 2011, d'organiser ces championnats sur deux courses : une le matin pour les femmes sur format sprint et une l'après-midi pour les hommes sur format CD. Suivant le nombre de participants et la configuration du parcours, l'organisateur aura la possibilité de passer à deux vagues, les élites restant toujours positionnés en première ligne.

Cette proposition est validée par le Bureau Directeur, et sera présentée au CD du 16 octobre 2010.

Dominique FRIZZA précise qu'une enquête est prévue auprès de différentes catégories d'athlètes, afin de récolter leur avis sur l'évolution des championnats de France. Il pense aussi que l'orientation vers une date en fin de saison, soit septembre, partagées par les pays Européens permettrait de redynamiser ces championnats.

4.4 Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN présente le site du Triathlon de Paris 2011, ouvert il y a quelques jours, en version bilingue (français / anglais), qui compte déjà 234 inscrits à ce jour, dont une forte proportion de non licenciés. Une première réunion technique a eu lieu la veille de ce bureau, et la prochaine se déroulera le 18 novembre prochain. Les tracés des parcours proposés à la direction de la circulation de la Préfecture sont présentés au Bureau.

Philippe LESCURE propose une orientation pour 2011 et demande un accord de principe au bureau, concernant la possible ouverture de la convention liant la Fédération à Sportys, sur le Triathlon de Paris, à la Ligue Ile de France. La répartition serait : 40 % pour Sportys et la Fédération, 20 % pour la Ligue. Dans ce cadre là, la Ligue IDF ne présenterait plus de factures pour la mise à disposition du CTL, ou tout autre service ou mise à disposition.

Denis JAEGER remarque que la Ligue IDF fait cette proposition après deux exercices déficitaires. Philippe LESCURE précise qu'il y aurait vraisemblablement un réajustement financier sous forme de « ticket d'entrée », prenant en compte les avantages financiers dont la Ligue IDF a bénéficié sur ces deux premières années.

Philippe LESCURE suggère que le même schéma soit proposé à la Ligue Côte d'Azur, dans le cadre de la nouvelle organisation du Triathlon de Nice, la Fédération ayant conventionné là aussi avec Sportys. Cette proposition fait réponse à Jean-Michel BUNIET qui pointe une disparité entre les Régions, au regard de l'organisation Parisienne.

Le Bureau valide à la majorité (une abstention) l'orientation de principe proposé par le Président, pour les organisations de Paris et Nice.

4.5 Taxe de Formation / Droits d'accès D1-D2

Frank BIGNET présente un document déclinant le dispositif permettant de calculer et d'appliquer une taxe de formation la plus juste, s'inscrivant comme un droit d'accès aux Divisions 1 ET 2, en Triathlon et Duathlon, pour les clubs n'ayant pas obtenu le label « Ecole de Triathlon * ou ** ». Le terme de « Droit d'accès » est préféré à celui de « Taxe formation » par le Bureau Directeur. Ce changement d'appellation entraînera une modification dans la RGF, présentée dès le lendemain en CD pour validation.

L'estimation du coût de fonctionnement d'une « Ecole de Triathlon ** » s'élève à 10 250 € sur une année, et à 3 175 € pour une « Ecole de Triathlon * ».

La proposition de droits d'accès, valable pour le triathlon et le duathlon, est la suivante :

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 1	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	7000 € *
	Club « Non labellisé »	10000 €

* Une grande majorité des clubs de D1 qui ne rempliraient pas les critères permettant d'être labellisé «Ecole de Triathlon**» pourraient malgré tout remplir les critères permettant d'être labellisé « Ecole de Triathlon*».

	Nature du club	Montant du droit d'accès
DIVISION 2	Club « Ecole de Triathlon*** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon** »	0 €
	Club « Ecole de Triathlon* »	0 €
	Club « Non labellisé »	3000 €

Le Bureau Fédéral valide cette proposition à l'unanimité et la soumettra au CDF.

Frank BIGNET émet la possibilité de flécher une partie des produits liés à ces droits d'accès vers la pratique jeune. Philippe LESCURE pense qu'il n'y a pas lieu de flécher les produits mais précise que le Bureau tiendra compte de ces produits supplémentaires, lors de l'élaboration du budget prévisionnel pour des actions en direction de la pratique jeune.

4.6 Développement Durable

Jean-Michel BUNIET fait part du projet en cours de signer une convention, lors du Salon des Maires, qui se déroulera fin novembre à Paris, avec LDE, afin d'afficher le label « Triathlon Durable ». Cette action s'inscrit en parallèle à la démarche du CNOSF, lors de ce même événement, qui réaffirmera sa volonté de valoriser le Développement Durable.

4.7 Triathlon au féminin – Calendrier de la réforme

Jean-Michel BUNIET précise que ce projet sera présenté par Valérie DELAGRANGE au Comité Directeur du 16 octobre 2010.

4.8 Secteur Handisports

Jean-Michel BUNIET présente le projet de convention, sur le droit d'utilisation d'image, que signera la F.F.TRI. avec « Les production de l'Ange / LP2A », concernant deux films documentaires de création, portant sur le sport et le handicap.

4.9 Iron Kid

Philippe LESCURE fait part au Bureau d'une rencontre avec le DG de Sportys, qui est favorable à une convention avec la F.F.TRI. concernant l'Iron Kid. Ce point doit être abordé par Sportys avec Mac Donald, dans le cadre de leur convention de partenariat.

4.10 Suivi médical des Athlètes de D1

François LHUISSIER, qui s'est joint au Bureau, présente un document relatif à la surveillance médicale des athlètes de D1. Il rappelle les décisions validées lors d'un Comité Directeur, en 2008, précisant le cadre réglementaire de ce suivi, et le contenu très proche de celui du Ministère. Il souligne les difficultés pour les Clubs de D1 à s'engager dans la mise en place de ce suivi. François LHUISSIER précise que le coût annuel de ce suivi s'élève à 155 € environ. Il rappelle que dans le cadre de la RGF, ce suivi sera rendu obligatoire à compter de 2013. Les Clubs, et principalement en triathlon, sont farouchement opposés à l'obligation de cet accompagnement médical, invoquant le coût élevé et la complexité du dispositif.

François LHUISSIER souhaite savoir si le CD réaffirme sa volonté de voir la mise en place de ce suivi. En cas de confirmation de la part du CD, il proposera, sans mettre en danger la santé de l'athlète, un allègement du suivi eu supprimant certains examens concernant la « performance » et un allègement du dispositif concernant les athlètes inscrits sur liste de haut niveau, qui réalisent déjà ces examens dans le cadre du suivi médical imposé par le Ministère chargé des sports.

Philippe LESCURE propose que ce dispositif soit à nouveau présenté au Comité Directeur. Dans le cadre d'une réunion thématique qui pourrait se dérouler avec les Présidents de Club de D1 au premier trimestre de chaque année, ce point pourrait être à nouveau abordé. Il est proposé au DTN de participer à cette rencontre.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général